

Rapport des journées de réflexion sur la compétitivité de la filière rizicole et le développement de la culture du blé

Organisées par :

- Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
- Le Ministère de l'Agriculture
- En coopération avec :
- La Fédération de l'Agriculture, et
- La Fédération du Commerce

DIRECTION DE LA NORMALISATION ET DE LA PROMOTION DE LA QUALITE

Nouakchott : 20 et 21 Novembre 2015

Introduction

L'agriculture occupe une place centrale dans les préoccupations du Gouvernement qui s'attèle, en application des instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à promouvoir une agriculture productive, compétitive et pouvant contribuer efficacement à l'autosuffisance pour les denrées essentielles, à la sécurité alimentaire et au développement économique et social du pays. Cette place est confirmée dans la déclaration de politique générale du Gouvernement pour l'année 2015 qui a inscrit, dans ses priorités fondamentales, l'augmentation des superficies cultivables, l'amélioration de l'approvisionnement en eau pour les besoins agricoles, la sécurisation de l'environnement agricole, l'appui aux agriculteurs, la diversification de la production et la promotion de la recherche- développement.

Dans l'objectif de la concrétisation de cette volonté politique et en raison de la place stratégique qu'occupent aujourd'hui le riz et le blé dans la sécurité alimentaire au niveau mondial et leur impact sur tous les pays et en vue de consolider les importants acquis obtenus par notre pays en matière de production de riz et d'introduction prometteuse de la culture du blé, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Ministère de l'Agriculture, en coopération avec les Fédérations de l'Agriculture et du Commerce, ont organisé les 20 et 21 Novembre 2015 à Nouakchott des journées de réflexion sur la compétitivité de la filière rizicole et le développement de la culture du blé.

Ouverture des travaux

Les travaux de ces journées ont été ouverts par le Premier Ministre, Monsieur Yahya Ould Hademine qui a déclaré, dans son allocution d'ouverture, que l'agriculture revêt une importance capitale dans la sécurité alimentaire et constitue une priorité dans les politiques du Gouvernement.

Dans ce cadre, et conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, d'importants efforts sont déployés par les pouvoirs publics pour développer ce secteur vital et lui faire jouer le rôle qui lui revient dans le développement économique et social du pays. Il a donc invité tous les acteurs du secteur à accompagner les efforts de l'Etat et à œuvrer ensemble afin d'améliorer la contribution du secteur au développement du pays et au bien-être des populations ; et ce à travers de bonnes performances au niveau de toutes les filières, en particulier pour assurer une bonne compétitivité du riz Mauritanien par rapport au riz importé et pour créer les conditions favorables au développement de la culture du blé dans notre pays.

La promotion de ces deux filières, a-t-il dit, se justifie à bien des égards par l'importance des deux denrées dans la couverture des nombreux besoins alimentaires de notre pays et des excellents résultats réalisés ces dernières années par la Mauritanie au niveau de la production de ces céréales.

Au début de la cérémonie d'ouverture, des versets du Saint Coran ont été lus et un mot de bienvenue a été prononcé par le Vice-président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie.

Ont assisté à l'ouverture , la Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Madame Naha Mint Hamdi Ould Mouknass et la Ministre de l'Agriculture, Madame Lemina Mint El Kotob Ould Emmemma, les deux départements organisateurs de ces journées, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement, des hauts responsables de l'Etat, les présidents et membres des Fédérations de l'Agriculture et du Commerce et un grand nombre d'agriculteurs, de commerçants et d'industriels.

Déroulement des travaux

Après l'ouverture officielle, les travaux ont été présidés par le Conseiller du Premier Ministre chargé des secteurs productifs, Monsieur Sidamine Ould Ahmed Challa.

Les participants ont assisté à plusieurs présentations sur les différents aspects de la compétitivité de la filière rizicole et le développement de la culture du blé. Monsieur Mamma Ould Hmah Allah, chargé de mission au Ministère de l'Agriculture, a été le modérateur de ces présentations et Monsieur Abdellahi Ould Baba, Directeur au Ministère de l'Agriculture, a été le rapporteur.

Ces présentations ont concerné :

1. **L'amélioration de la productivité et de la production du riz**, présentée par Monsieur Abdellahi Ould Baba, Directeur DPSSEC, au Ministère de l'Agriculture.
2. **Evolution de la production du riz**, présentée par Monsieur Baba Ahmed Ould Naghra, Directeur du CNRADA au Ministère de l'Agriculture.
3. **Développement de la culture du blé** présentée par Monsieur Ahmed Salem OuldMarrakchi, Directeur de la DRFCA au Ministère de l'Agriculture
4. **L'amélioration de la qualité du riz transformé**, présentée par Monsieur Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane, Directeur de la DNPQ au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.
5. **La commercialisation du riz**, présentée par la SONIMEX et la Fédération du Commerce.
6. **Le financement** présenté par l'équipe de la CDD.

Après les présentations, les participants se sont divisés en deux groupes de travail pour discuter et approfondir les thèmes et proposer des solutions et recommandations :

- **1^{er} groupe : comment assurer la compétitivité de la filière rizicole**, avec Monsieur Ahmed Ould Khairou, modérateur et Abdellahi Ould Baba, rapporteur.
- **2^{eme} groupe : perspectives de développement de la culture du blé.**

Les discussions au niveau des deux groupes se sont caractérisées par la responsabilité et la volonté de mettre l'intérêt général avant toute considération et le désir de complémentarité entre tous les acteurs du secteur, agriculteurs, industriels et commerçants en vue d'aplanir toutes les difficultés et trouver des solutions appropriées permettant à ce secteur d'aller de l'avant et de renforcer sa contribution à l'économie nationale.

Les participants sont parvenus à un certain nombre de propositions et de recommandations relatives à la commercialisation, aux mécanismes de financement, aux aménagements agricoles, aux services divers, notamment l'électricité, les pièces de rechange pour le matériel agricole, les semences, engrais, laboratoires accrédités pour vérifier la conformité aux normes, la formation, l'encadrement des agriculteurs, la lutte contre les ennemis de culture et la recherche de développement.

Les propositions et recommandations ont été les suivantes :

I. Groupe de travail : compétitivité de la filière rizicole.

Ce groupe s'est divisé à son tour en quatre sous-groupes, ayant traité chacun un sujet spécifique et proposé des solutions et recommandations.

Premier sous-groupe : commercialisation du riz, présidé par le wali du Gorgol :

- Mise en place d'une commission composée de représentants des différents secteurs et des acteurs du secteur ayant pour mission d'élaborer des normes pour assurer la commercialisation du riz ;
- Fixer un prix minimum pour la production au début de chaque campagne, prenant en considération la qualité du riz et son coût de revient ;
- Fixer des normes pour l'emballage et préciser les dates de production ;
- Réglementer l'opération de commercialisation afin de garantir la qualité du riz ;
- Créer une commission Nationale Supérieure pour le suivi du processus de production depuis les semences jusqu'à la commercialisation et comprenant tous les acteurs.

Deuxième sous-groupe : chargé de l'amélioration de la productivité du riz, présidé par le wali du Trarza :

➤ Qualité des aménagements :

- L'Etat doit supporter désormais, la réalisation des grands aménagements (aménagements et infrastructures hydrauliques confondues) selon les règles de l'art,
- Les propriétaires de périmètres individuels ou familiaux doivent bénéficier de crédits agricoles pour la réalisation de leurs aménagements ;
- Mettre une ligne de crédit à la disposition des paysans pour les équipements nécessaires aux travaux de sol (labour,offsetage)

➤ Qualité, disponibilité et accès aux semences

- réorganiser la filière semencière-riz
- renforcer les structures responsables de la production des semences (CNRADA, ETS semenciers) et organes de suivi et de contrôle
- résoudre à court terme le problème des semences (en lien avec les structures concernées)
- Assurer le financement des ETS semenciers jugés fiables
- Acquérir une chaîne de triage, chambres froides et magasins de stockage de semences

➤ **Accès aux fertilisants**

- Mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité
- Réalisation d'une carte de sol (carte pédologique)
- Analyser périodiquement les sols pour fixer les doses d'engrais à apporter
- S'assurer de la composition des engrais (contre-expertise au besoin)

➤ **Respect du calendrier cultural**

- Assurer la mécanisation et le crédit agricole en temps opportun
- Redynamisation du conseil agricole (respect de l'itinéraire technique)

➤ **Appui à la mécanisation**

- Mise sur le marché des pièces de rechange pour le matériel existant
- Mise en place d'ateliers de maintenance et de service après-vente
- Renforcer le parc existant
- Fournir une ligne de crédit aux agriculteurs pour l'acquisition des équipements et matériels

MESURES INCITATIVES :

- **Créer un prix pour le meilleur producteur de riz**
- **Subventionner les intrants agricoles pour les coopératives et associations de producteurs.**

Troisième sous-groupe : chargé des mécanismes de financement, présidé par le wali du Brakna.

Améliorer le dispositif institutionnel ;

- Associer les agriculteurs dans la gestion et l'orientation des financements et des appuis et subventions agricoles ;
- Créer une institution de garantie agricole qui garantit les intérêts des agriculteurs et des institutions de financement ;
- Séparer le crédit agricole de la CDD et rapprocher ses services des agriculteurs
- Permettre la création par les agriculteurs de mutuelles de crédit et redynamiser l'UNCACEM et recouvrer les droits ;
- Donner la priorité aux investisseurs privés en les distinguant des coopératives et des institutions sociales.
- Libéraliser davantage les appels d'offres relatifs au secteur (plus de privatisation).

Réviser les procédures actuelles :

- Revoir les mécanismes d'évaluation des parcelles agricoles (prix des terres) ;
- Chercher à diversifier les sources de financement à travers les banques et les bailleurs de fonds extérieurs ;
- Augmenter les niveaux de financement en tenant compte des besoins des agriculteurs et du programme des campagnes ;
- Mettre en place des lignes de crédit spécialisées pour :
 - Equipements et aménagements (long terme)
 - Motopompes et secteurs d'appui : ateliers de maintenance, pièces de rechange (moyen terme) ;
 - Campagnes agricoles (court terme) ;
- Revoir les conditions de remboursement pour tenir compte de la situation des agriculteurs dans les situations spéciales
- Fixer les priorités d'intervention en conformité avec les objectifs de développement et en mettant l'accent sur :
 - L'aménagement et sa qualité
 - Les équipements
 - La protection
 - La commercialisation
- Exonération des intrants (engrais) des taxes et redevances de retard de paiement dans l'enregistrement foncier
- Diverses mesures urgentes :

- Trouver une solution à la campagne actuelle ;
- Retirer les engins (matériels) de la SNAAT ;
- Financer des unités de transformation des légumes
- Financer des centres de stockage afin d'alléger les charges des agriculteurs
- Mettre en place un mécanisme de financement (crédit à des conditions souples) pour la vente (ou l'acquisition) du matériel existant à la CDD.

Quatrième sous-groupe : chargé des facteurs exogènes, présidé par le wali du Tagant

- Avoir plus de transparence (bonne gouvernance)
- Créer une société pour fournir le matériel agricole et les pièces de rechange ;
- Appuyer l'organisation des agriculteurs pour participer activement dans la lutte contre les ennemis de culture (lutte mécanique) ;
- Réaliser les travaux d'aménagement et de désenclavement des zones agricoles ;
- Accélérer la régularisation foncière ;
- Faciliter l'obtention des intrants en temps opportun ;
- Renforcer l'encadrement et l'assistance agricoles ;

II. Groupe de travail chargé des perspectives de développement de la culture du blé :

Modérateur :Ahmed Salem Ould Marrakchi

Rapporteur :Mohamed Ould Hitt

Le blé constitue la première céréale consommée en Mauritanie (71kg/h contre 46kg pour le riz).

A cet égard, le développement de la culture de cette spéculacion devient un choix stratégique pour le pays.

Compte tenu de cela, l'Etat a engagé un grand processus d'introduction et de promotion de cette céréale.

C'est à ce titre que dans le cadre des journées de réflexion portant sur la compétitivité de la filière rizicole et le développement de la culture du blé, le Groupe chargé d'examiner les perspectives de développement de la culture de blé, au terme de ses travaux a identifié quatre axes principaux relatifs à la promotion de cette filière.

Ces axes sont :

I. Mise en place de deux plateformes impliquant l'ensemble des acteurs et intervenants en plus des autorités locales.

Ces structures serviront de cadre de concertation et d'échange. Elles seront constituées de :

A- Pour le système irrigué :

Couvrant les Wilaya du Trarza, Brakna et Grogol, présidé par le Wali du Trarza et ayant comme membres :

- les Délégués régionaux de l'Agriculture
- deux représentants des producteurs par Wilaya
- un représentant de la Sonimex
- un représentant des Meuniers
- un représentant de la Recherche
- un représentant des transporteurs
- un représentant des consommateurs
- La Radio rurale

B- Pour le système pluvial

Couvrant les Wilaya du Tagant et Assaba, présidé par le Wali du Tagant et ayant comme membres :

- les Délégués régionaux de l'Agriculture
- deux représentants des producteurs par Wilaya
- un représentant de la Sonimex
- un représentant des semouliers
- un représentant de la Recherche
- un représentant des transporteurs
- un représentant des consommateurs
- La Radio rurale

II. Accroissement et amélioration de la production

- mécanisation adaptée (tracteurs, semoirs, etc.)
- introduction de systèmes d'irrigation adaptés (aspersion, etc.)
- renforcement des capacités (encadrement, accompagnement et recrutement de vulgarisateurs)
- respect du calendrier cultural et de l'itinéraire technique
- développement de la filière Semences (choix de variétés résistantes à la sécheresse)
- identification et lutte intégrée contre les adventices et les mauvaises herbes
- consolidation et valorisation des grands barrages (utilisation des eaux pour les besoins d'irrigation)
- aménagement de nouvelles superficies
- protection des zones de production (contre la divagation et les ennemis des cultures)
- désenclavement des zones de production

-études des sols

II. Appui au dispositif institutionnel

-développement de la Recherche

-accès à la propriété foncière

-accès aux financements

-renforcement de l'assistance technique des institutions telles que l'ICARDA, la FAO, l'OADA

-organisation de journées portes ouvertes sur le Blé

-partage et échange d'expérience avec des pays ayant réussi dans la culture de Blé

IV. Commercialisation

-structuration de la commercialisation (mise en place d'un système de commercialisation durable, fiable et adéquat)

-développement de la filière agro-industrielle

-médiatisation de la culture du blé (blé tendre- blé dur)

-sensibilisation sur la promotion de la consommation

Enfin, la recommandation suivante a été émise :

- opérationnalisation rapide des plateformes mises en place.

